

5.—Aide financière aux écoles régies par les provinces, par province, années financières provinciales terminées en 1939, 1945 et 1946—fin

Province et année	Subventions du gouvernement provincial	Taxes locales	Autres sources	Revenu courant déclaré	Dette obligataire <sup>1</sup>	Circonscriptions administratives maintenant des écoles
	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>Manitoba—</b>						
1939.....	1, 172, 783	6, 850, 783	139, 756	8, 163, 322	8, 045, 764	1, 889
1945.....	1, 573, 319	7, 946, 663	300, 994	9, 820, 976	3, 936, 649	1, 816
1946.....	1, 482, 380	8, 477, 203	550, 763	10, 510, 346	3, 699, 614	1, 815
<b>Saskatchewan—</b>						
1939.....	2, 305, 375	7, 254, 500	451, 143	10, 011, 018	12, 936, 569	4, 933
1945.....	3, 191, 011	10, 780, 060	217, 054	14, 188, 125	7, 228, 414	4, 489
1946.....	3, 843, 550	11, 625, 302	278, 916	15, 747, 768	6, 196, 065	3
<b>Alberta—</b>						
1939.....	1, 809, 392	8, 387, 514	253, 252	10, 450, 158	7, 653, 468	3, 592
1945.....	3, 042, 302	10, 856, 052	329, 637	14, 227, 991	5, 838, 853	2, 595
1946.....	3, 231, 727	11, 690, 825	276, 913	15, 199, 465	6, 422, 084	2, 722
<b>Colombie-Britannique—</b>						
1939.....	2, 722, 702	7, 009, 070	3	9, 731, 772	14, 379, 553	721
1945.....	3, 783, 818	8, 660, 474	3	12, 444, 292	14, 298, 366	650
1946.....	4, 076, 212	9, 053, 420	3	13, 129, 632	3	86 <sup>6</sup>

<sup>1</sup> Le chiffre net, après déduction du fonds d'amortissement, est donné pour toutes les provinces sauf la Colombie-Britannique; pour cette dernière, c'est le chiffre brut qui paraît. <sup>2</sup> Comprend les contributions aux salaires des instituteurs dans les provinces Maritimes et, au Nouveau-Brunswick, les subventions aux écoles par la commission de l'enseignement professionnel. <sup>3</sup> Chiffres non disponibles. <sup>4</sup> Comprend les sommes prélevées par les comtés et, dans l'Ontario, les subventions du township au traitement des instituteurs des écoles publiques rurales. <sup>5</sup> Subventions aux écoles de jour seulement. Une somme supplémentaire de \$86,000 a été reçue pour les écoles du soir. <sup>6</sup> En 1946, les arrondissements scolaires ont été fusionnés en circonscriptions administratives plus grandes.

### Sous-section 2.—Écoles privées

**Écoles privées élémentaires et secondaires.**—L'inscription dans les écoles élémentaires et secondaires privées de huit provinces, sans compter le Québec, augmente à peu près au même rythme que la population totale au cours de la dernière décennie. En 1938, 34,109 élèves sont inscrits, dont 8,679 pensionnaires, alors qu'en 1946, 41,363 sont inscrits dont 12,188 pensionnaires. Les filles n'ont qu'une légère majorité en 1938, mais leur inscription est d'un tiers environ plus élevé que celle des garçons en 1946. En 1938, il y a 2,018 instituteurs dont 570 hommes et, en 1946, les instituteurs sont au nombre de 2,298 et comptent 632 hommes; 441 d'entre eux sont classés comme instituteurs à temps discontinu.

L'âge de la population scolaire des écoles privées ne trace pas la pyramide que forme habituellement celui des élèves des écoles publiques; de 6 à 15 ans, alors qu'elle est deux fois et demie aussi grande, leur population augmente régulièrement. Près de 10 p. 100 des élèves quittent l'école à 16 ans; 25 p. 100 à 17; 40 p. 100 l'année suivante; et la fréquentation scolaire des élèves de 19 ans ou plus est à peu près la même que celle des enfants de 6 ans. Dans les écoles publiques, la fréquentation atteint son sommet entre les âges de 9 à 13 ans et tombe ensuite rapidement; elle est sensiblement inférieure, à 15 ans, à la fréquentation à l'âge de 7 ans et l'inscription totale, à compter de 16 ans, est moindre qu'à l'âge de 7 ans.

La proportion d'instituteurs masculins dans les écoles privées, en 1946, est d'un tiers environ tandis que, dans les écoles publiques, elle est environ d'un quart.